

FONDATION DE LA RESISTANCE

(Reconnue d'utilité publique par décret du 05/03/93)

71, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS Tél. 45.55.62.26 - Fax 47.05.69.15

Concours National de la Résistance et de la Déportation

Année scolaire 1994-1995

Thèmes du Concours:

Seconde, première et terminale:

La libération des camps de concentration et d'extermination nazis par les Alliés victorieux en 1945 prouve qu'une certaine idée de l'homme constituait l'enjeu essentiel du conflit. Montrez que la Résistance, sous toutes ses formes, était porteuse de cette valeur. Ce combat a-t-il encore des résonances aujourd'hui?

Troisième et lycée professionnel:

La capitulation de l'Allemagne nazie en 1945 est une victoire pour la dignité de l'homme. En vous appuyant sur des documents et des témoignages de membres de la Résistance et de survivants des camps nazis, dégagez l'enseignement qu'on peut en tirer.

Ce dossier documentaire a été établi avec la participation des organismes suivants:

- Comité d'Action de la Résistance
- A.D.I.R. Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance
- A.F.L. Association des Français Libres
- A.N.A.C.R. Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
- C.N.C.V.R. Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance
- F.N.D.I.R. Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance
- F.N.D.I.R.P. Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation
- Association Mémoire et Espoirs de la Résistance
- U.N.A.D.I.F. Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus

La diffusion de la présente brochure, en France métropolitaine et dans les D.O.M.-T.O.M., a bénéficié d'une contribution financière de la Fondation Charles de Gaulle et de la Ville de Paris, que la Fondation de la Résistance tient à remercier.

Il convient de préciser que la Fondation de la Résistance n'entend aucunement se substituer aux associations ayant déjà entrepris, avec beaucoup de mérite, d'apporter une contribution pédagogique à la préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation (C.N.C.V.R., F.N.D.I.R.-U.N.A.D.I.F, A.D.I.R., A.N.C.V.R., F.N.D.I.R.P., A.N.A.C.R., Musée de Champigny, etc...). La diversité des sources documentaires ainsi offertes aux candidats permettra, par leur complémentarité, d'aborder les thèmes proposés sous des aspects multiples et ainsi d'enrichir leur réflexion.

Signalons, enfin l'existence d'une Association nationale des lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, ayant son siège social 10 rue des Pyramides à Paris. Avec l'aide du groupe d'étude Mémoire et Espoirs de la Résistance créée sous l'égide de la Fondation de la Résistance, elle propose aux lauréats de poursuivre les études et recherches que leur participation au concours les a encouragés à entreprendre.

Couverture : Photographie collection du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H

UNE CERTAINE IDÉE DE L'HOMME

PRÉAMBULE

Alors que la première guerre mondiale avait essentiellement opposé des Etats rivaux et des impérialismes concurrents, le conflit de 1939-1945 fut marqué, aussi et surtout, par l'affrontement d'idéologies radicalement antagonistes: d'un côté le totalitarisme hégémonique des nazis violant les droits de l'homme et prétendant imposer la domination de la race aryenne, du côté des alliés la défense des acquis démocratiques et de la liberté des peuples.

Les victoires éclairs de l'Allemagne hitlérienne en 1940 lui permirent d'occuper la plus grande partie de l'Europe occidentale de la Norvège aux Pyrénées, puis, en soumettant les pays centraux et balkaniques, de préparer l'agression de juin 1941 contre l'Union Soviétique.

Dans les territoires occupés la domination des nazis s'imposa par des exactions de toutes sortes : économies mises au pillage, réquisitions de main d'oeuvre, rigueurs policières, chasse aux juifs, communistes et opposants, rafles et exécutions d'otages, puis déportations massives dans les camps de concentration et d'extermination du Reich.

Les traitements infligés aux déportés constituaient la forme la plus extrême de la barbarie nazie: c'est pourquoi la libération des camps démontra de façon éclatante que l'enjeu de la guerre était bien une certaine conception des droits et de la dignité de l'homme.

On commémorera au printemps 1995 le cinquantième anniversaire de la libération des camps par les armées alliées de l'Est et de l'Ouest. C'est l'occasion de rappeler, à l'intention des nouvelles générations, ce que fut le régime concentrationnaire et quels étaient ses fondements idéologiques, ce qui conduira tout naturellement à mettre en relief les valeurs humanistes et démocratiques qui animaient les soldats des nations unies et les résistants de l'ombre.

On comprendra alors que l'exemple donné par les combattants de 1939 - 1945 conserve toute sa signification dans les temps actuels, car les valeurs qui méritent qu'on se sacrifie pour elles sont aussi celles qui donnent tout son prix à la vie.

LA LIBÉRATION ENFIN



Libération du camp de Mauthausen. Les déportés pouvant encore se tenir debout acclament les soldats américains venus les libérer.

(coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

Enfin! Ils approchent! Eux! Enfin!
Le jour se lève, royal. La montagne est cachée par la brume.
Ils entrent dans le camp en mangeant du chewing-gum, venant d'un autre monde, inconscients...J'ai levé la tête, les arbres sont en fleurs.
Pour la première fois depuis trente mois J'ai pleuré.

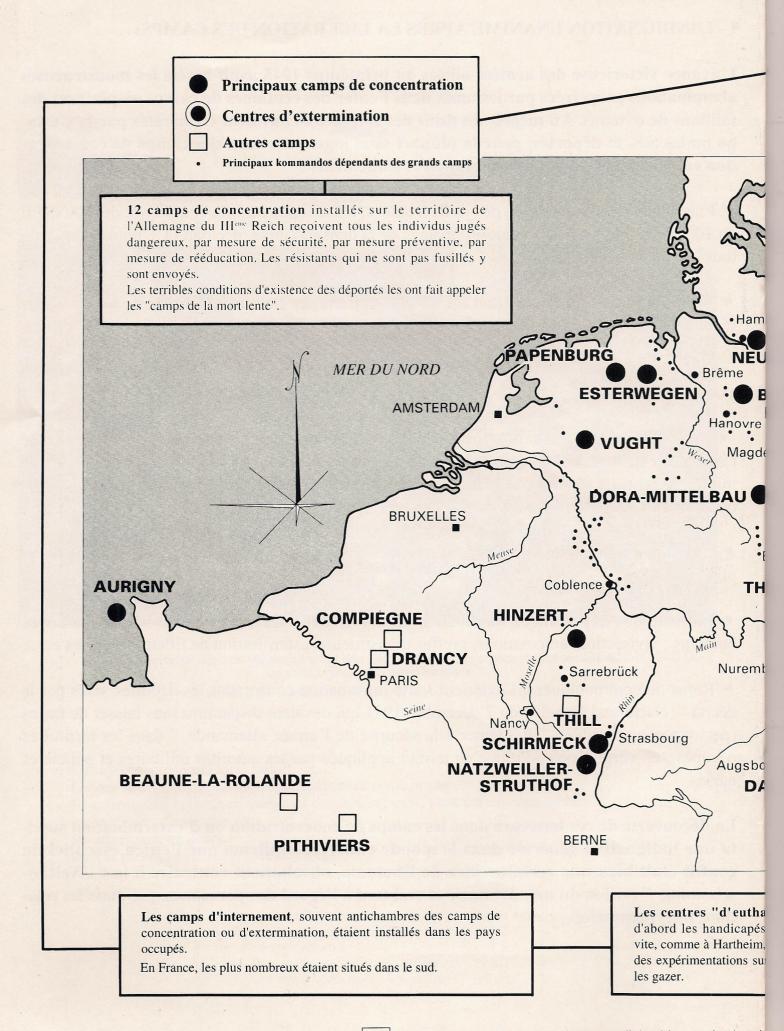
Léon BOUTBIEN

I - L'INDIGNATION UNANIME APRÈS LA LIBÉRATION DES CAMPS:

L'avance victorieuse des armées alliées au printemps 1945 avait révélé les monstrueuses abominations perpétrées par les nazis dans l'enfer des centaines de camps où périrent des millions de détenus. Au mépris du droit des gens ceux-ci avaient été arrêtés par la Gestapo ou les S.S. et déportés, pour la plupart sans jugement, dans des camps de concentration en Allemagne où ils subirent les pires traitements :

- Extermination systématique des juifs, tziganes, handicapés etc...(la conférence de WANSEE du 20 janvier 1942 sur la "solution finale "de la question juive, décidait la "liquidation "de tous les juifs en Europe).
- Mort lente par la faim, le froid, le travail épuisant, les traitements cruels de toutes sortes réduisant les détenus à l'état d' " untermenschen " (sous hommes)
- Dégradation physique par les conditions de vie inhumaines (conditions et horaires de travail exténuants, vermine, épidémies, appels interminables par tous les temps)
- Avilissement et dégradation morale par les humiliations incessantes : la promiscuité de l'entassement, les brimades et la tyrannie des kapos, les conflits suscités entre compagnons de misère, le refus de sépulture aux morts (ceux-ci étaient brûlés dans des fours crématoires fonctionnant jour et nuit ou entassés dans d'immenses fosses communes)
- Arbitraire des punitions et exécutions pour des prétextes futiles ou en application d'une discipline féroce
- Sadisme des expériences médicales, ou soi-disant telles, pratiquées sur des cobayes humains : vivisection, amputations, greffes monstrueuses, stérilisation de fillettes tziganes etc...
- Refus de communiquer à l'extérieur toute information concernant les déportés visés par le décret "Nacht und Nebel "du 7 décembre 1941 qui devaient disparaître sans laisser de traces (personnes susceptibles "d'attenter à la sécurité de l'armée allemande "dans les territoires occupés), en vertu d'une politique de terreur appliquée par les autorités militaires et policières nazies

La découverte de ces horreurs dans les camps de concentration ou d'extermination suscita une indignation générale dans le monde entier et confirma que l'enjeu essentiel du conflit était bien une certaine idée de l'homme, absolument contraire à la " Weltanschauung " (vision du monde) nazie et ceci tant à l'égard des personnes que dans les relations internationales.





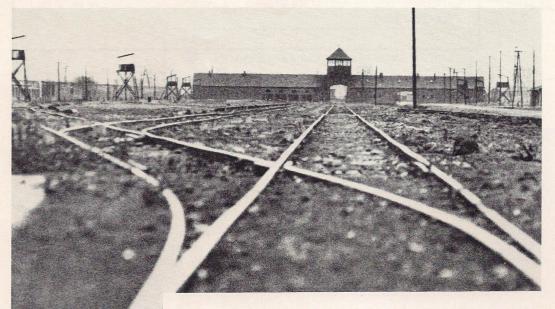
7 camps d'extermination, installés en Pologne, servaient à éliminer physiquement les juifs et les tziganes qui n'étaient pas envoyés en camp de concentration.



asie" ont supprimé allemands. Puis, très es nazis ont procédé à des déportés avant de

Les exécutions sommaires par les Einsatzgruppen. Suivant les unités militaires, ces groupes spécialisés ont fusillé sur place les cadres du Parti communiste d'URSS, les commissaires politiques, les juifs. Leur mission: "éliminer le judéo-bolchévisme".

L'EXTERMINATION SYSTÉMATIQUE DES JUIFS, TZIGANES, HANDICAPÉS



L'entrée de Birkenau A cet endroit sinistre s'achevait le parcours de nombreux convois de déportés (Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre D.M.I.H.)

Auschwitz, à l'arrivée d'un convoi, les S.S. opèrent une sélection. A droite se trouvent les hommes qui peuvent travailler. A gauche se tiennent les enfants, les femmes, les vieillards et les infirmes qui vont être immédiatement dirigés vers les chambres à gaz.

(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. Paris)

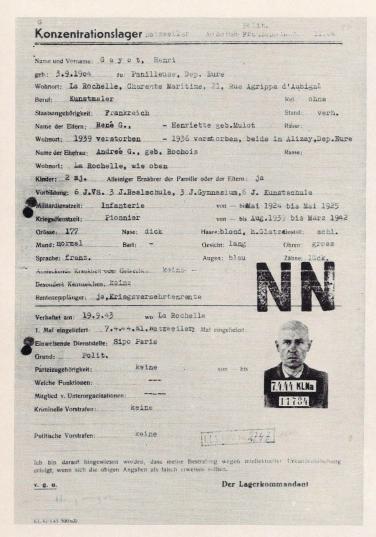


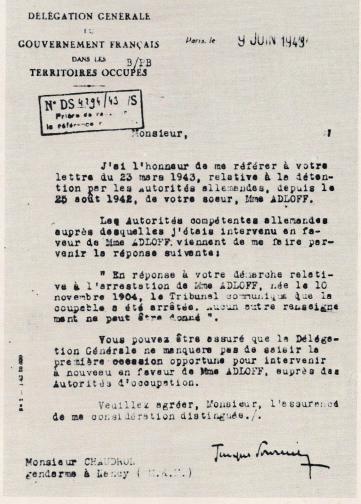


Le 3 mai 1945, quatre membres du congrès américain chargés d'une enquête sur les atrocités nazies visitent une chambre à gaz au camp de Dachau en compagnie d'officiers américains. Au plafond, on distingue parfaitement les pommes de douche factices. Les portes blindées et étanches comportaient en leur milieu un oeilleton par lequel les S.S. surveillaient l'agonie des détenus.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

LES DÉPORTÉS NACHT UND NEBEL: DES DÉPORTÉS POLITIQUES.





Fiche signalétique d'Henri Gayot déporté Nacht und Nebel au camp de Natzweiler-Struthof après avoir été arrêté à La Rochelle en septembre 1943. Artiste peintre de son état, il est l'auteur de nombreux dessins trouvant leur inspiration dans l'univers concentrationnaire.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

Le secret de l'opération "Nuit et Brouillard "est bien gardé. Une intervention officielle ne connaît aucun succès. Thérèse Adloff est destinée à disparaître "sans laisser de traces". (Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

Conseils à un nouveau

Pieds et poings liés Que veux-tu? Lutter? Attendre? Tu n'as qu'un jour pour apprendre, Apprendre à plier...

Tu étais un homme?
Tu n'es plus qu'un numéro
Oublie, otage ou héros,
Comment tu te nommes.

Oublie ton oeuvre, Artiste, écrivain, savant... Tant en emporte le vent: Tu n'es qu'un manoeuvre.

Soldat, mineur, comte, Marchand, juge ou paysan, Tu es clochard à présent! Pourquoi avoir honte? Il faut que tu aimes Les lambeaux de ton veston Ta défroque sans boutons, Tes sabots eux-mêmes.

Apprends la souffrance, La faim, les coups et le froid Perds souvenir dans l'effroi De ton coin de France.

Quand la bise coupe, Glisse un papier sur ton dos Mange chaud ce litre d'eau Qu'ils baptisent soupe.

Cherche sous la foule
Les mégots, comme il se doit;
Et te mouche entre deux doigts
Quand ta morve coule.

Après la morsure, Quand tes poux se sont cachés Apprends à les dénicher Au long des coutures.

Oublie le sourire
Hélas! Quand renaît l'espoir
Quand on est moins triste, un soir
Vient toujours le pire.

Tu n'auras plus guère D'amis, de copains, bientôt, Car, dans la lutte au couteau, Chacun fait sa guerre.

Si tu veux courir Ta chance, oublie tous les livres: Ils ne t'apprendraient qu'à vivre. Apprends à mourir

Extrait du recueil de poèmes A chacun son dû.

LE TRAVAIL EXTÉNUANT





Mauthausen. Le camp de Mauthausen était installé à proximité d'une des plus grandes carrières de granit d'Europe qui fournissait à Vienne ses pavés d'où son nom de " Wienergraben ".

A gauche: les déportés travaillent à la carrière. Les déportés de droite se découvrent devant le commandant du camp.

A droite: à la fin d'une journée de travail les détenus en rang commençaient la lente remontée tout au long des 186 marches volontairement inégales de ce terrible escalier qui menait au camp. Tous étaient chargés d'une lourde pierre sur les épaules. Les S.S. qui formaient la fin du cortège provoquaient des bousculades meurtrières et faisaient activer les traînards à coups de bâton et de pied. Celui qui n'arrivait pas à suivre terminait ses jours sur cet escalier de la mort.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

LE CHANT DES MARAIS

1

Loin, vers l'infini, s'étendent
Les grands prés marécageux.
Pas un seul oiseau ne chante,
Dans les arbres secs et creux.
O terre de détresse!
Où nous devons sans cesse piocher, piocher!

11

Dans ce camp morne et sauvage,
Entouré de murs de fer,
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert.
O terre de détresse!
Où nous devons sans cesse piocher, piocher!

III

Bruit des pas et bruit des armes,
Sentinelles jour et nuit.
Et du sang, des cris, des larmes,
La mort pour celui qui fuit.
O terre de détresse!
Où nous devons sans cesse piocher, piocher!

IV

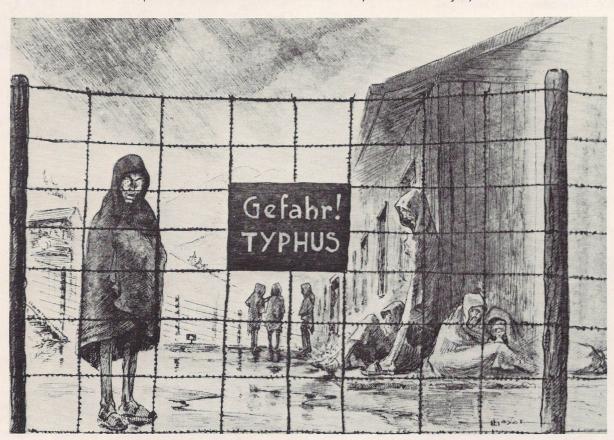
Mais un jour dans notre vie,
Le printemps refleurira,
Libre alors, ô ma patrie!
Je dirai tu es à moi.
O terre enfin libre!
Où nous pourrons revivre, aimer, aimer!

LES CONDITIONS DE VIE INHUMAINES



Qu'il pleuve, fasse froid ou qu'il vente, l'appel, qui dure une heure en moyenne, est obligatoire. Les malades sont même apportés sur des civières par leurs camarades. Dessin de Monsieur Lazare Bertrand intitulé " l'appel ".

(Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation. Besançon)

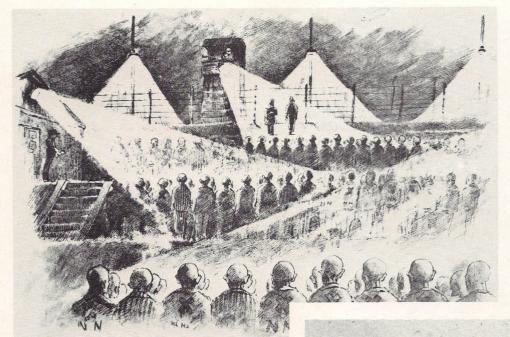


Les conditions de vie dans les camps étaient effroyables comme l'atteste ce dessin d'Henri Gayot déporté au camp de Natzweiler-Struthof.

La pancarte placée sur les barbelés indique: " Danger Typhus ".

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

L'ARBITRAIRE DES PUNITIONS



Appel de nuit. Les S.S. tiraient souvent les déportés de leur court sommeil pour d'interminables appels de nuit. Dessin d'Henri Gayot déporté au camp de Natzweiler-Struthof.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

Dessin de Monsieur Lazare Bertrand intitulé " la queue pour être pendu ".

(Coll. Musée de la Résistance et de la Déportation. Besançon)



Buchenwald. Un interné explique aux autorités militaires américaines le fonctionnement d'une potence. Au centre se tient le général Eisenhower.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

" LES EXPÉRIENCES MÉDICALES "

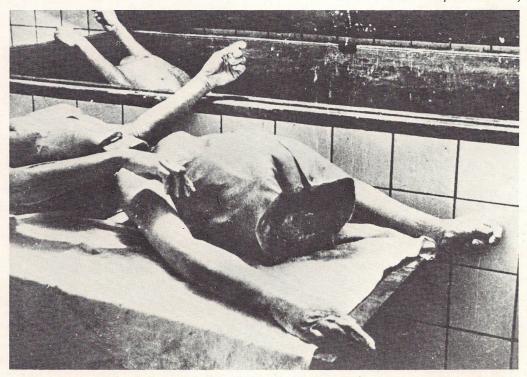


Un médecin S.S. pratique une dissection. (Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)



Expérience sur les effets de la raréfaction d'oxygène avec un détenu (document produit au procès de Nuremberg)

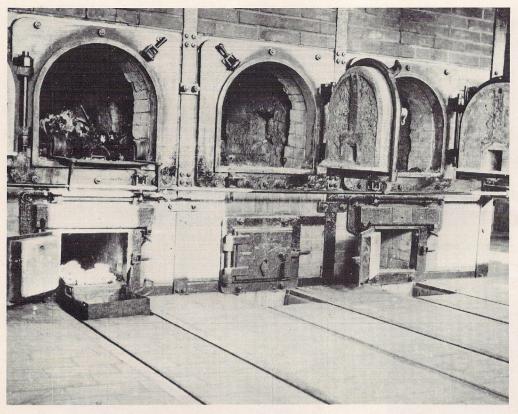
(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. Paris)



Le camp de Natzweiler-Struthof et la clinique anatomique de Strasbourg ont été les lieux d'atroces expériences " médicales " pratiquées sur les détenus. A l'évidence, ces expériences n'avaient aucun caractère scientifique.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

LE REFUS DE SÉPULTURE



Une batterie de fours crématoires à Buchenwald.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

KREMATORIUM

Une brume infime S'effiloche aux cieux... Ultimes adieux D'un mort anonyme

Aucun geste pieux N'a fermé ses yeux Au bord de l'abîme

Nuage anonyme Sublimes adieux

Une âme est aux cieux.

Janvier 1945 Gustave LEROY

Extrait du recueil de poèmes A chacun son dû

IN MEMORIAM

O vous qui dans le camp mourûtes solitaire Sans parents, sans amis, sans prières, sans pleurs Vous qui souffrîtes les plus atroces douleurs Vous n'avez même pas sur le corps une pierre.

Vos cendres dispersées au hasard sur la terre Ne connaîtront jamais l'apaisante douceur A l'ombre des cyprès sur un tapis de fleurs Du repos éternel dans un cher cimetière.

Qu'importe; vous vivez dans notre souvenir Humbles héros obscurs, magnifiques martyrs Tués en terre ennemie. Dans un rayon de gloire

Vos noms resplendiront bientôt en lettres d'or Sur les plaques de marbre des Monuments aux Morts Avec vos grands anciens, unis dans la Victoire.

Paul PICOT

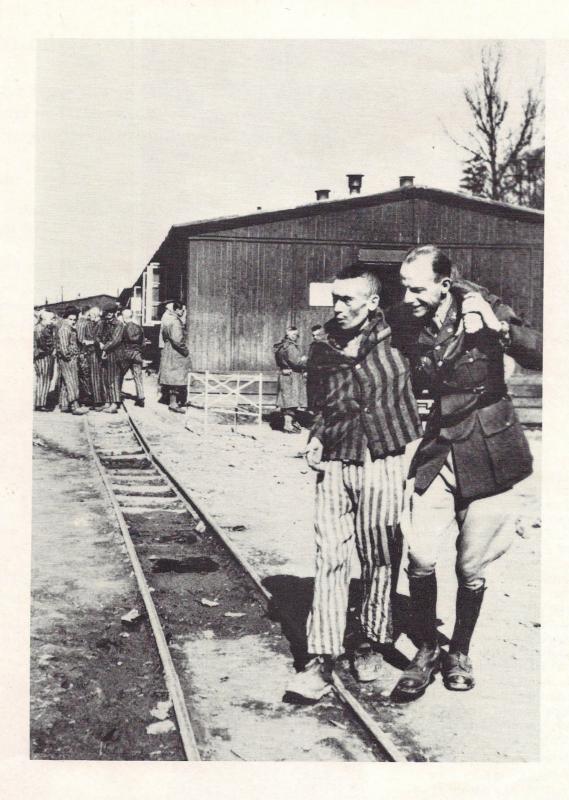
Poème extrait d'une anthologie de Maurice THIRIART éd. le Déporté



Les fours crématoires étant de capacité trop faible, les morts sont mis dans d'immenses fosses communes. Sur cette photographie, des responsables S.S. sont contraints par l'armée anglaise à l'exhumation des corps des victimes à Bergen-Belsen.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

LES PREMIERS PAS VERS LA LIBERTÉ.



Nu et dépourvu de tout, réduit aux seules ressources de son organisme, mais surtout de son esprit et de son coeur, chacun pouvait faire le bilan de ce qui lui reste de personnel quand lui sont arrachés tous les signes extérieurs de richesse, d'honneur et de respectabilité.

Par là se révélaient les véritables trésors de l'homme, l'authentique noblesse, les valeurs dont rien ne peut nous déposséder.

R.P. RIQUET

LA DÉCOUVERTE DES ATROCITÉS NAZIES



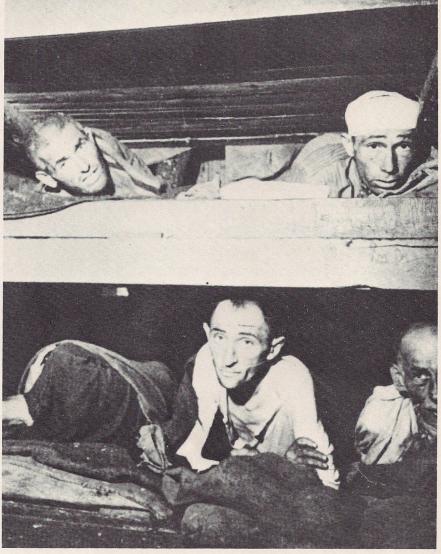
Récupération de lunettes (Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

" Crever de faim: encore une formule qui, pour beaucoup d'entre nous, n'a pris tout son sens qu'à partir de ce moment là. Elle ne prête plus à rire, maintenant. Elle évoque à jamais le visage douloureux d'un camarade peu à peu réduit à l'état de " musulman ", comme nous disions quand on ne voyait plus de lui que la carcasse sous sa peau ridée. Un matin, dans l'ombre grise, il ne s'est pas levé quand le Stubentester a crié: "Aufstehen". Et puis, après l'appel, un homme du Revier est venu. Il a glissé dans son étroite caisse oblongue le cadavre léger au pied duquel le Schreiber a accroché le carton réglementaire: " Mort par dénutrition ".

" La dignité devant la faim: autre question qu'il est plus décent de ne pas traiter quand on n'a pas ressenti soi-même ce tiraillement de l'épigastre, ce vertige devant le morceau de pain noir du voisin, la tentation de s'en emparer..."

Edmond MICHELET

Rue de la Liberté



Buchenwald. Des rescapés. Beaucoup sont morts dans les jours qui suivirent leur libération.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

II - L'IDÉOLOGIE NATIONAL-SOCIALISTE:

Dès sa prise de pouvoir en 1933 (à la faveur d'une grave crise économique et sociale et de la désespérance de l'Allemagne vaincue) Hitler avait mis en place un régime dictatorial dont il avait fixé les principes dans son livre " Mein Kampf "

A l'intérieur : un Etat totalitaire

- Direction par l'Etat de toutes les activités de la nation: économie, éducation, information, art et culture, collectivités locales, églises, organisations professionnelles, sports, etc...
- Fin de tout pluralisme politique, le parti unique et ses satellites embrigadant massivement toutes les catégories de la population: jeunesse, anciens combattants, syndicats, intellectuels, militaires etc...
- Suppression des libertés personnelles et de toute garantie des droits individuels et collectifs: le régime policier s'appuie sur l'arbitraire, la délation, la rétroactivité des lois pénales, la négation des droits de la défense. " Le droit est ce qui est utile à l'Etat ".
- Persécutions systématiques contre les Juifs (législation discriminatoire, arrestations, confiscations et brimades de toutes sortes) puis extermination totale des israélites.
- Répression impitoyable des oppositions et censure de toutes les formes d'expression: la propagande officielle façonne à sa guise l'opinion publique.
- Internement des opposants (communistes, socialistes, religieux, pacifistes et autres) dans des camps de concentration créés à cet effet dès 1933.

Dans les rapports internationaux le totalitarisme nazi remettait en cause les fondements même de la civilisation occidentale

- La race aryenne étant appelée à dominer le monde, les peuples " inférieurs " doivent lui être asservis. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est délibérément nié. Le Reich est appelé à devenir une " prison de peuples "
- Les traités et engagements internationaux sont cyniquement violés car ils ne sont que des "chiffons de papier dès lors qu'ils ne correspondent plus aux intérêts de la "race des seigneurs". La souveraineté des pays neutres est foulée aux pieds, les règles élémentaires du droit des gens sont méconnues.

Dans tous les pays occupés ou satellites les mêmes principes s'appliquent avec la complicité des "collaborateurs" (Rexistes en Belgique, Quisling en Norvège, les oustachis de Pavelitch en Yougoslavie, le régime de Vichy en France...)

Ce système monstrueux ne pouvait manquer de provoquer la révolte des populations, d'où l'apparition de formes, d'abord sporadiques, de la résistance qui ne cessèrent par la suite de s'amplifier et de se renforcer, en France comme dans tous les pays occupés.



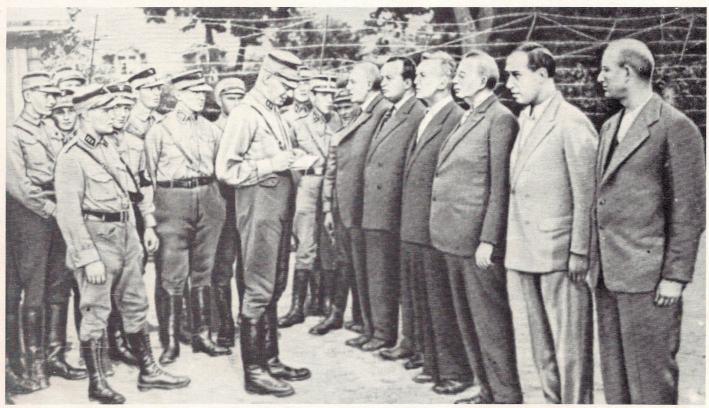
"Nous prenons en main le destin de la nation! Hitler président "proclame cette affiche nazie dès l'accession d'Hitler au pouvoir.

L'ACCESSION D'HITLER AU POUVOIR



Hitler arrive au pouvoir. Le maréchal Hindenburg, Président de l'Allemagne, salue les chefs du parti nazi dont Hitler qu'il choisit comme chancelier du Reich.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)



Dès les premiers mois qui suivent l'accession d'Hitler au pouvoir, les premiers camps de concentration sont ouverts en Allemagne pour les opposants.

Ci-dessus, des dirigeants sociaux-démocrates à leur arrivée au camp d'Oranienburg en août 1933. On aperçoit MM. Magnus, Flesch, Ebert, Heilmann.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

LES PERSÉCUTIONS SYSTÉMATIQUES CONTRE LES JUIFS



Un S.A. monte la garde devant une boutique juive en avril 1933. La pancarte indique: " Allemands! Défendez-vous! N'achetez-pas chez les juifs ".

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)



Brimades nazies dans la rue en mars 1933:

(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. Paris)

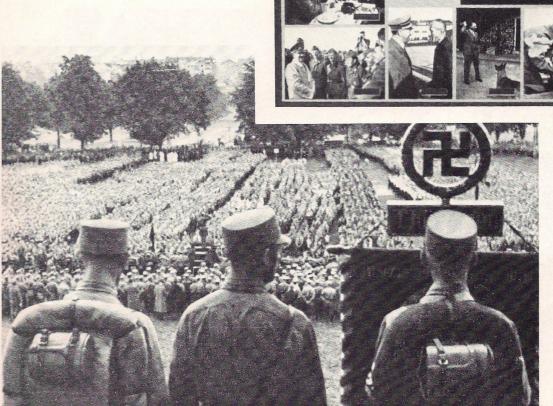
L'EMBRIGADEMENT MASSIF DE TOUT UN PEUPLE



La jeunesse mobilisée. Rassemblement de masse de la jeunesse hitlérienne au stade de Nuremberg.

(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. Paris)

Version française d'une affiche allemande éditée vers 1943 (format: 60x83 cm). Par ailleurs, une brochure illustrée développant les thèmes de cette affiche fut imprimée à la même époque.



Rassemblement du parti national-socialiste.

(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. Paris)

" LÀ OÙ ON BRÛLE DES LIVRES, ON FINIRA PAR BRÛLER DES HOMMES " (Heinrich Heine 1797-1856)



Autodafé de livres à Berlin le 10 mai 1933.

Ces livres sont condamnés au feu par les nazis pour la simple raison qu'ils sont d'écrivains juifs, pacifistes ou socialistes.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)



Himmler, chef de la Gestapo et maître de tous les camps de concentration, accompagné de Kaltenbrunner et de Ziereis commandant du camp, visite Mauthausen.

(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. Paris)

LA VIOLATION DES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX. LA COLLABORATION.



" Les traités, nous les respecterons tant qu'ils nous seront utiles. Pas un jour de plus. " (Adolf Hitler).

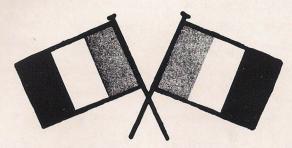
Appliquant les propos de leur führer, les soldats allemands arrachent les poteaux à la frontière germano-polonaise le 1er septembre 1939. En effet, depuis plusieurs années, l'Allemagne souhaitait se voir restituer Dantzig et avoir le droit de construire une route et une voie ferrée traversant le territoire polonais vers la Prusse Orientale. Cela revenait, en fait, à annuler purement et simplement une clause du traité de Versailles.

(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. Paris)



Rencontre entre Pétain et Hitler à Montoire le 24 octobre 1940. Elle marque le début de la collaboration exploitée par les Allemands et les ultras nazis français.

(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. Paris)



APPEL DU 18 JUIN 1940

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit? L'espérance doit-elle disparaître? La défaite est-elle définitive?

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire Britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

GÉNÉRAL DE GAULLE

f. de far

Texte intégral de l'Appel du 18 juin 1941 prononcé à la B.B.C. à Londres et non enregistré

Institut Charles de Gaulle

III - LA RÉSISTANCE: UN COMBAT POUR LE DROIT ET LA LIBERTÉ:

Aussitôt après la défaite de 1940, le Général de Gaulle, dénonçant l'armistice qui légalisait le triomphe du nazisme et l'asservissement de la nation, avait rappelé son adhésion aux buts de guerre des démocraties et son refus de " l'ordre nouveau " qu'Hitler voulait imposer aux peuples vaincus.

Dans la France occupée, la Résistance était à l'évidence porteuse des valeurs honorées par la tradition Républicaine depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : elle avait proclamé très tôt sa volonté de rétablir l'état de droit et les institutions garantes de la dignité humaine.

La presse clandestine rappelait inlassablement les objectifs de la Résistance et sa participation au combat contre l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste et le Japon impérial: les clandestins comme les soldats de la France libre étaient unanimement déterminés à lutter jusqu'au bout pour le rétablissement de la souveraineté nationale, des droits de l'homme et des libertés publiques.

Les manifestes successifs des écrivains et intellectuels résistants, comme les émissions de la radio de la France libre dénonçaient quotidiennement la collaboration de plus en plus poussée du Gouvernement de Vichy avec l'ennemi. Les thèmes développés par le Comité National des Ecrivains et les Editions de minuit exaltaient la liberté de l'esprit et la dignité humaine foulées aux pieds par les nazis. Nombreux étaient les ouvrages qui traitaient du génocide des juifs, des fusillades et déportations, du pillage de l'économie, des abus de la censure et des humiliations de toutes sortes infligées à la population.

Le Conseil National de la Résistance, fut constitué au printemps 1943 pour unifier les divers mouvements de la Résistance, jusqu'alors politiquement divisés. Présidé par Jean Moulin, puis Georges Bidault, le C.N.R. groupait les représentants des mouvements et réseaux de la Résistance française, des syndicats (C.G.T. et C.F.T.C.) et des partis politiques, en relation avec le Comité Français de Libération Nationale du Général de Gaulle (à Alger).

Le C.N.R. élabora une charte approuvée par toutes les formations de combattants de la clandestinité " unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en oeuvre ", proclamant leur volonté d'assurer :

- "L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le suffrage universel,
- La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression,
- La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères,
- La liberté d'association, de réunion et de manifestation,
- L'inviolabilité du domicile et le secret des correspondances,
- Le respect de la personne humaine,
- L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi. "

Il est donc évident que - quelle que fût la forme que revêtaient leurs luttes - les résistants en uniforme ou sans uniforme étaient profondément d'accord sur l'essentiel qui était non seulement de contribuer à la défaite militaire de l'ennemi mais aussi de rétablir les libertés et les droits de l'homme.

L'APPEL DU 18 JUIN 1940



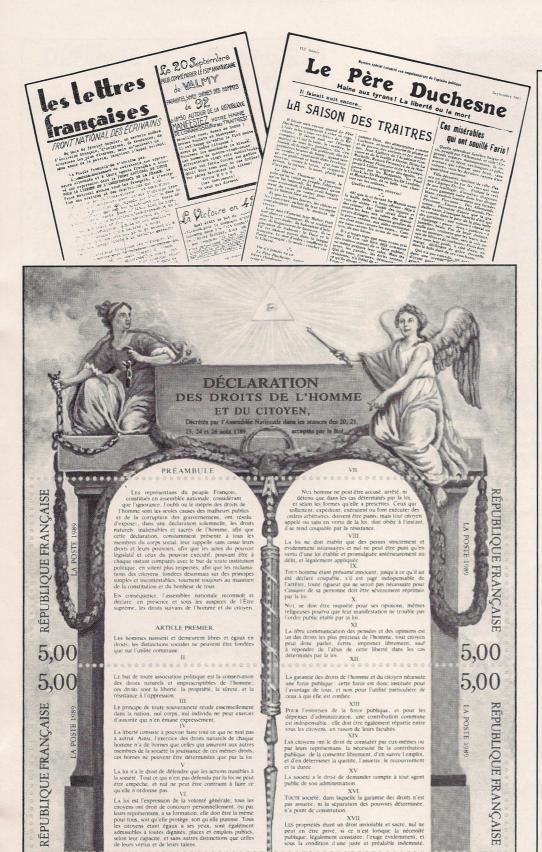
Contrairement au maréchal Pétain, le général de brigade Charles de Gaulle était un inconnu pour la majorité des Français lorsqu'il lança son appel le 18 juin. Très rapidement, des portraits du général de Gaulle édités à Londres (notre photographie) circulèrent parmi ses sympathisants en France et dans l'Empire.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)

Mar; fixed de faulle primer & Min by soldet français you so transent anteritain hitaminge ango winher a's 3 home, are low armay a can Liginia 16 youlst des to cidation from a wite qui's is aring he flamme de la minteme lampaine me dit for l'étable de la s'étable de . Dani, am myins to , pitaline &

Dernier feuillet manuscrit de l'appel historique du 18 juin 1940. En bas à gauche, le général de Gaulle annota ce document: " manuscrit authentique de mon appel du 18 juin 1940 ". C'est à Elisabeth de Miribel (journaliste qui s'était mise à la disposition du général) que revint le soin de dactylographier ce texte.

LA RÉSISTANCE PORTEUSE DES VALEURS RÉPUBLICAINES



Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Timbres édités à l'occasion du bicentenaire de la Révolution Française

AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇOIS 🗝

Droits 1789

Droits civils civiques et personnels:
LIBERTÉ
(personnelle, d'opinion, religieuse)
ÉGALITÉ
(devant l'impôt, la justice)
PROPRIÉTÉ
SÛRETÉ
RÉSISTANCE A L'OPPRESSION
PARTICIPATION À LA VIE PUBLIQUE

Droits 1793

Droits civils civiques et personnels de 1789 - ébauche de droits sociaux collectifs: BONHEUR COMMUN (art. 1) SECOURS PUBLICS AUX MALHEUREUX ET TRAVAIL (art. 21) INSTRUCTION (art. 22) INSURRECTION (art. 35)

Droits 1948

Droits personnels: LIBERTÉ

(parole, expression, croyance, religion, interdiction de tout esclavage, circulation, et garantie du droit de retour, réunion et association) ABRI DU BESOIN ABRI DE LA PEUR DROIT A LA VIE DROIT A LA SÛRETÉ DROIT A LA PERSONNALITÉ **JURIDIQUE DROIT A LA PROTECTION** CONTRE TOUTE DISCRIMINATION DROIT D'ASILE DROIT D'UNE NATIONALITÉ PROPRIÉTÉ DROIT DE PARTICIPER **AUX AFFAIRES PUBLIQUES** (par suffrage universel direct et secret)

Droits sociaux:

A LA SÉCURITÉ SOCIALE
AU TRAVAIL
AUX SYNDICATS
AU REPOS ET LOISIRS
A UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT
(santé, habillement, alimentation)
A L'ÉDUCATION
DE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS
CULTURELLES
A LA PROTECTION PARTICULIÈRE
DE LA
MATERNITÉ ET DE L'ENFANCE

De 1789 à 1948, une définition progressivement élargie des droits de l'homme



En 1944, la presse clandestine forte d'environ 1.200 titres reflète la diversité des courants de pensée de la Résistance.

> (Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - D.M.I.H.)



ORGANE DES MOUVEMENTS DE RÉSISTANCE UNIS Un seul chef: DE GAULLE; une seule lutte : POUR NOS LIBERTÉS Autres Organes des Mouvements de Résistance Unis COMBAT ----FRANC-TIREUR

La Jeunesse française répond :

le Rassemblement du Peuple des esclaves au service d'Hitler

La core gennée a d'abort (de le ymbole de la Resistance A Munich en 1920) les homes d'Hiller d'abort l'outre la collaboration.

The commes d'Hiller d'abort l'outre la collaboration d'abort les collaborations de la collaboration de la collaboratio



Français, sabotez le recensement pour la déportation

En juillet 1941 sous la direction d'Emmanuel d'Astier sort d'une imprimerie de Clermont-Ferrand une feuille clandestine qui prend le titre de Libération. Courant 1942, Emmanuel d'Astier craignant d'être arrêté quitte la France. Le journal continue néanmoins de paraître avec Pascal Copeau, puis après août 1942 avec Louis-Martin Chauffier, Lucie Aubrac, Roger Massip. Plus de 50 numéros se succèdent jusqu'à la libération, son tirage passe de 15.000 à 145.000 fin 1943.

(Coll. Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)



A Lyon, Henri Frenay fait paraître en juin 1941 le premier numéro du journal Les Petites Ailes de France devenu après la création du Mouve-ment de Libération Nationale (fin 1941) Combat. On compte dans ses rangs entre autres Bertie Albrecht, Robert Guédon, René Cerf, Georges Bidault, Claude Bourdet, Pascal Pia et Albert Camus (ces quatre derniers comme rédacteur en chef). Près de 60 numéros sont parus jusqu'à la libération. Son tirage était en mai 1942 de 40.000 exemplaires pour passer de 200 à 300.000 en 1944.

> (Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.-D.M.I.H.)



Fin décembre 1941, à Lyon, un petit groupe de résistants parvient à mettre sur pied un journal intitulé Franc-Tireur. Il s'agit à l'origine d'Elie Péju, de Jean-Pierre Lévy, d'Antoine Avinin, d'Auguste Pinton, de Noël Clavier et Jean Soudeille. Le responsable de ce journal, qui comme Libération, Combat et Défense de la France donne naissance à un véritable mouvement, était Georges Altman. Son tirage était d'abord de 6.000 exemplaires puis 15.000 en 1942 et enfin 165.000 en 1944.

> (Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. -D.M.I.H.)



Le journal clandestin <u>Défense de la France</u> naquit de la rencontre de jeunes étudiants refusant l'armistice: Philippe Viannay et Robert Salmon. Dans ses 47 numéros clandestins (15 août 1941 à la Libération) ont écrit entre autres: Robert d'Harcourt, Geneviève de Gaulle, Mgr Chevrot, le R.P. Fessard, René Lalou. Ce journal tire à 5.000 exemplaires en 1941, 30.000 en 1942, 100 à 250.000 en 1943 et enfin 400 à 450.000 en 1944.

(Coll. Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)



En juin 1943, après avoir fait paraître dès novembre 1941 des brochures clandestines, les cahiers du Témoignage chrétien, le R.P. Pierre Chaillet fonde le <u>Courrier français du Témoignage chrétien</u>, périodique d'information et d'action. Y participent les P. Gaston Fessard, Pierre Ganne, Henri de Lubac, Yvon de Montchenil ainsi que Joseph Hours, Joseph Vialatoux, André Mandouze, Fernand Belot, Robert d'Harcourt.

(Coll. Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)



Le journal <u>l'Humanité</u> était clandestin depuis octobre 1939 puisque dès le 25 août les publications communistes ont été " suspendues " et le parti lui-même a été dissous le 26 septembre. Pendant toute l'occupation, <u>l'Humanité</u> continue d'être publié en zone nord comme en zone sud. Chaque numéro était tiré à un minimum de 120 à 250.000 exemplaires pour l'édition centrale, au total plus de 50 millions d'exemplaires furent diffusés en 5 ans.

(Coll. Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)



<u>Le Père Duchesne</u> titre qui se réfère à la tradition révolutionnaire tout comme sa manchette " Haine aux tyrans, la liberté ou la mort " était édité par le groupe Franc-Tireur.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. D.M.I.H.)



Au moment où nous écrivons ces lignes, le Général de GAULIE se trouve à Alger auprès du général GIRAUD. L'unité de la France et de son empire libéré va se faire. Elle va se faire, ainsi que l'a dit le Général de GAULIE dans son discours radiodiffusé du 28 Mai, sous la pression de la volonté na tionale.

Ainsi, toutes les forces françaises qui combattent à l'extérieur et à l'intérieur de notre pays seront groupées sous une direction unique, slignant en terre française et qui aura la possibilité d'utiliser au maximum toutes les ressources morales et matérielles de l'Empire.

- Ce gouvernement provisoire quel que soit le nom qu'il se donne agissant en plaine souveraineté dans le cadre des lois républicaines, avec l'appui de tous les groupements de résistance, mettra en relief le caractère usurpateur du soi-disant gouvernement de Vichy. Il représentera aux youx de l'étranger la vraie figure de la France. Il sera garant de la restauration de notre pays dans son indépendance et sa grandeur. Il sera garant également du rétablissement des libertés françaises qui, demain, après la victoire; assureront à notre peuple le droit de se donner un gouvernement de son choix.

Liunité va se faire. Elle était dûe à ceux qui ont donné leur vie, à Bir-Aken et en Tunisie, au Mont-Valérien et à Châteaubriant pour que la France vive. Elle était dûe à tous reux qui s'unirent dans la lutte et qui restèrent unis jusque devant la mort.

-Cette union de tous les Francals, hormis les traftres, il déper

Suite page 2 ...

Ballade de celui

qui chanta

dans les supplices

"Et s'il était à refaire."

"ne voix mente des fers

Et parle des lendemains.

On dit que dans sa cellule, Deux hommes, cette nut-là, Lui murmuraient : "Capitule. De cette vie es-tu las ? "

Tu poux vivre, tu poux vivre, Tu poux vivre comme nous ! Dis le mot qui te délivre Et tu poux vivre à genoux

- Et s'il était à refaire Je referais ce chemin..." La voix qui monte des fers Parle pour les lendemains.

Mien qu'un mot : la porte cède S'outre et tu sors ! Rien qu'un mot La postresu se dépossède. La postresu se dépossède. Suite page 2

Le 20 septembre 1942, le comité national des écrivains (constitué par Jacques Decour, Jean Paulhan, Jacques Debû-Bridel) fait paraître le premier numéro des <u>Lettres françaises</u> qui firent à la poésie une large place. Ainsi, dans le numéro 7 du 15 juin 1943 (ci-dessus) paraît sans signature: "La ballade de celui qui chanta dans les supplices".

(Coll. Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)

LES LETTRES FRANCAISES N 2

PAGE 5

NOTRE PARIS

Il y a quelques armées, alors que déjà le pas cadencé des troupes hitlériennes retentissait dans une grande partie de l'Europe, alors que les camps de concentration dressaient leurs barbelés sur l'Autriche et la Tchécoslovaquie - en attendant mieux - certains intellectuels français, refusant de regarder la vérité en face, se fermaient volontairement au tumule du monde. Ils se tournaient vers les paysages familiers, qui parlaient le mieux à leur coeur. Contemplant Notre-Dame, le Luxembourg, les Champs-Elysées, les quais avec leurs platanes qui se découpent en traits fins sur les pierres grises du Louvre, ils se disaient : Cela du moins ne changera pas.

Le temps a passé. Aujourd'hui le pas cadencé des armées hitlériennes retentit sur notre propre sol. Sur notre sol sont tendus les barbelés des camps de concentration. C'est chez nous que l'on pille, que l'on torture et que l'on fusille. Notre culture est foulée aux pieds et les joyaux que nous admirions ne nous parlent plus tout à fait le même langage.

La tendresse qui nous lie à un paysage ne tient pas seulement à sa beauté qui est immuable, mais aussi à un sentiment secret qui, lui, ne l'est pas. Les places, les promenades, les monuments de notre ville, nous les aimons comme le cadre d'une cité vivante. Notre Paris est un Paris vivant !

Comm nt pourrions-nous apprécier pleinement ces témoins de notre grandeur passée quand le peuple qui les animait est cloué sous l'oppression ? Quand ses traditions nationales sont tournées en dérision ? Quand chaque jour les pelotons d'exécution le fauchent en pleine chair ? Aujourd'hui Notre-Dame, le Luxembourg, les quais, le Louvre nous apparaissent comme les décors en attente d'une cité abandonnée. D'autres visions nous hantent comme des cauchemars.

Ce sont les cours de prison cù l'on fusille. C'est une colonne de captifs choisis comme otages, qu'escortent des nazis en armes. C'est une large avenue blême, à la tombée du jour, jadis artère animée d'un quartier populaire, à présent silencieuse et sinistre, parcourue par les seules patrouilles d'agents cyclistes. C'est la place de l'Etcile profanée sur le coup de deux heures par la fanfare hitlérienne qui monte les Champs-Elysées. Fifres et tambours font retentir leur musique barbare qui jure avec la grâce harmonieuse de la large avenue, avec le ciel léger, avec l'atmosphère et l'ame de Paris. Les champs-Elysées ne nous appartiennent plus. Cafés, cinémas, magasins sont encombrés par les officiers nazis de toutes couleurs et par ces femelles

en uniforme dont toute la France a appris a mesurer l'insolence et le manque de coeur. Ce sont elles que l'on voit, avec un sourire triomphant narguer devant les boutiques les foules affamées qui font queue pour obtenir leur maigre ration.

D'autres visions nous obsèdent. Ce sont les rues et les maisons de notre ville alourdies de poteaux indicateurs et de pancartes chargées de ces mots allemands qui n'en finissent plus. Ce sont les pavillons de nos banlieues baptisés de noms de chez eux. Haus Karl Friedrich, Haus Mecklemburg. Ce sont leurs choeurs à plusieurs voix qui retentissant à chaque instant, non pour un besoin spontané de chanter, maissur un commandement bref. Chants guerriers : "Nous marchons ainsi jusqu'au bout du monde". Chants sentimentaux comme "l'Edelweiss".

- Zart ! Zart ! (tendre !) hurls le sous officier instructeur, et les barbares de filer leur chant pour le rendre plus doux.

D'autres visions encore. Les passants décorés de l'étoile jaune. Une auto policière lancée en flèche sur les boulevards ou un agent français garde, sous l'oeil attentif d'un S.S. casqué, un homme pâle au visage ensanglanté. Partout ils sont présents. Au coeur même de nos grandes gares s'ouvrent les bureaux de la direction allemande. Par la porte ouverte un gigantesque portrait de leur führer. Dans les immeubles de nos sociétés industrielles encore les bureaux nazis qui contrôlent organisent et commandent notre production comme l'araignée au centre de sa toile. A la Concorde, sur la place de l'Opéra flottent les étendards à croix gammée. Dans les artères centrales les trottoirs sont barrés devant les restaurants et les hôtels occupés par l'armée étrangère et les agents forcent les passants à traverser la rue. Le soir, à la sortie des métros, c'est soudain la fouille policière. A l'aube, tout un quartier est perquisitionné, vingt cinq mille Juiss vont être emmenés vers les chantiers de l'Est. Des enfants, arrachés des bras de leur mere, sont abandonnés à leur sort. Et régulièrement d'heure en heure circulent les patrouillent cyclistes d'hitlériens casqués, armés de mitraillettes,

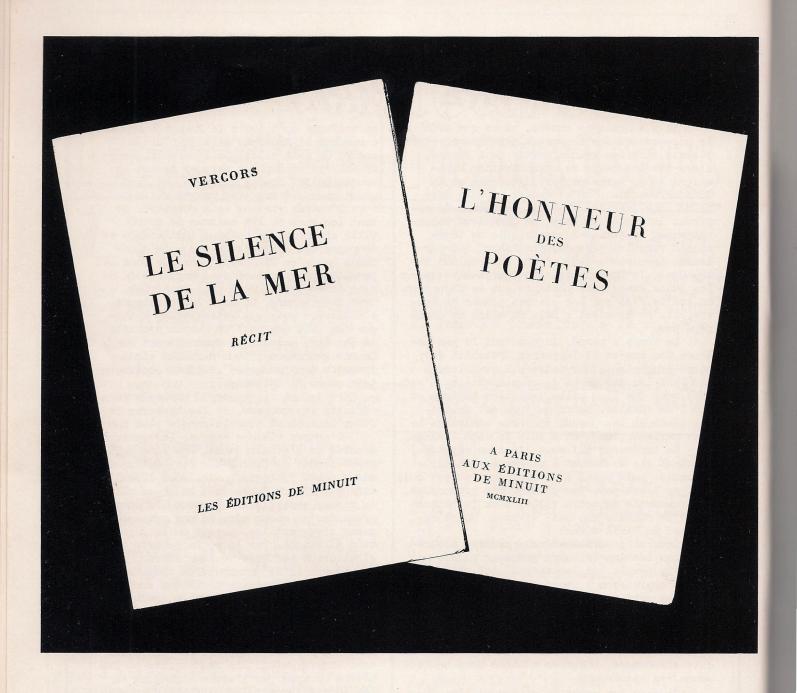
Même lorsque aucum Allemand n'est en vue, il est impossible de ne pas sentir le poids de leur présence. Partout la surimpression hitlérienne. Partout la marque de l'oppression.

Suite Page 6

Dans le numéro 2 d'octobre 1942 <u>les Lettres françaises</u> dénonçaient l'occupation allemande et son cortège d'iniquités et de crimes: le pillage de l'économie, la torture, la mise au pas de la culture, les exécutions d'otages et de résistants (Jacques Decour fondateur de ce journal tomba sous les balles allemandes le 30 mai 1942), les rafles des Juifs.

(Coll. Bobliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)

LES ÉDITIONS DE MINUIT MAINTENAIENT LA LIBERTÉ D'ESPRIT



De 1942 à la libération, les Editions de Minuit (fondées par Vercors et Pierre de Lescure) ont publié et diffusé clandestinement au prix de grandes difficultés matérielles une trentaine d'oeuvres d'écrivains engagés dans la Résistance tels que François Mauriac, Albert Camus, Louis Aragon, Elsa Triolet, Jean Paulhan, Robert Desnos, Louis-Martin Chauffier.

Ainsi, au début de l'année 1942, Vercors (pseudonyme de Jean Bruller) édite <u>Le Silence de la mer</u>. En juillet 1943, les Editions de Minuit font paraître <u>L'Honneur des poètes</u>, première anthologie des "poètes de la Résistance". Ce recueil clandestin rassemble vingt-deux poètes sous pseudonymes parmi lesquels on peut citer Louis Aragon, Robert Desnos, Paul Eluard, Pierre Emmanuel, Jean Lescure, Francis Ponge, Pierre Seghers, Jean Tardieu, Vercors, Charles Vildrac.

En dépit d'un modeste tirage, ces deux ouvrages ont connu un retentissement important. En effet, ils furent copiés, les vers des poèmes furent appris par coeur. Puis cette diffusion restreinte fut amplifiée par les journaux clandestins et la B.B.C.

(Couvertures reproduites avec l'aimable autorisation des Editions de Minuit)

ACCUS

Organe de lisison des forces françaises contre la barbarie raciste.

"C'est un crime d'empoisonner les petits et les humbles, d'exaspérer les passions de réaction et d'intolérance, en s'abritant derrière l'odieux antisémitisme, dont la Grande France libérale des Droits de l'homme mourra, si elle n'en est pas guérie."
Emile Zola:"J'accuse"

NOTRE BUT.

Contre la barbarie raciste, contre la séparation et la dispersion des familles, contre l'empoisonnement et la déportation des hommes, femmes et enfants juifs - la France a réagi C'était d'abord la réaction instinctive du petit peuple, des couches la borieuses. Ensuite vint s'ajouter à

ce choeur unanime des travailleurs la voix autorisée des intélectuels. Enfin les Eglises aussi bien catho-

lique, que protestante ont fait en-tendre l'indignation des croyants. C'est que le peuple français

aux nobles traditions des Droits de l'Homme, proclamés par nos ancêtres il y a plus de 150 ans, et auxquelles tous les Français sont attachés aujourd'hui plus que jamais.C'est que chaque Français sent que l'ennemi tend à abaisser, par ses atrocités, approuvées par le gouvernement dit français, le nom de la France à travers le monde et veut la vouer au mépris des hommes libres. C'est que tout le monde sait, que les atrocités va de pair avec les exécutions massives des patriotes; que la dépor-tation des Juifs n'était qu'un prélude à la déportation forcée des travailleurs français, qui a d'aillnier lieu la France, que les boches maudits veulent atteindre; derrière le rideau de fumée de l'antisémisme se cache l'attaque contre notre Patrie, que les Prussiens ont juré de detruire.

gnation ne suffit pas. A travers le monde entier une lutte à la vie (fin p.2)

APRES LA CHASSE AUX JUIFS LA CHASSE AUX FRANCAIS.

Il ne fallait\qu'un peu de clair-voyance pour le prédire.Les arresta-tions et les déportations de Juifs se sent profondément blessé par les n'étaient qu'une préface aux arresmesures racistes qui sont contraires tations et aux déportations en masse de Français.En effet, c'est notre tour maintenant.

Des milliers de Français, hommes, femmes ont été arrêtés au cours des deux dernières semaines. On les a pris dans les rafles des rues. On est venu les chercher chez eux la muit et à l'usine dans la journée.Cette-fois-ci ce ne sont plus des communistes.La grande majorité de ces arrêtés ne s'étaient jamais occupés de politique.

Le camp de Pithiviers, d'au le 20 contre les Juifs accompagnent la ré-septembre les derniers internés Juifs pression du mouvement de libération avalent été déportés, est en ce monationale, que l'assassinat des juifs ment rempli de Français: hommes, femm. es et même enfants.Le 27 sept.il y avait 1700 personnes aryennes.On a-mème chaque jour des hommes et des femmes, par paquets de Paris et de province.On leur inflige le même bagnes hitlériess, aux travaux forcés. Il faut défendre quiconque est

menacé de déportation. Les distinctietions entre catholiques, protestants et juifs ne sont plus de saison.

truire. Tous unis pour déjouer le plan Mais à l'heure actuelle l'indi- nonstrueux d'Hitler! ++++++++++++++++

> DONNEZ ASILE AUX VICTIMES DE LA BARBARIE RACISTE!

Parmi les organes qui tiennent moralement une grande place au milieu des persécutions d'alors se trouvent les publications antiracistes. Ainsi en zone sud est édité Fraternité dirigé par l'avocat Charles Lederman; en zone nord paraît <u>J'accuse</u> (dont notre photographie présente le premier numéro). Tous deux dénoncent les crimes racistes perpétrés par les nazis et leurs sbires.

(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. - Paris)

COURRIER FRANCAIS

LIEN DU FRONT DE RÉSISTANCE SPIRITUELLE

NUMERO 12

CHRONIQUE DU TERRORISME HITLERIEN EN FRANCE

DEF

pais le jour où la France a perdu sa liberté, le terro-ce suri a fait chez nous plus de victimes que la guerre, ces victimes, on tait les noms, on étoufje le témoignage me vengeance au cel. Il faut que cesse cette compil-de de la completa de la companie de la consecue de la companie de l'ordre hitlérien.

de l'ordre hillérien.

Chiers du Témoignage Chrétien ont dénoncé depuis
le deur ans et demi les crimes nazis de lèse-humanité,
les mensonges de la collaboration empéchaient trop
mais, et non des moindres, de prendre conscience,
mais cet non des moindres, de prendre conscience,
mais cet activation de l'ordre de la justice.

Le ce rejus, attendre l'heure de la justice.

avons décrit et stigmatisé le terrorisme hitlérien qui crée evec les mensonges de la propagande nazie, sur les pays prolégés ou occupés par la puissance militaire

les latitudes, les méthodes ont pu varier; elles et toujours du même mépris et tendent toujours du même mépris et tendent toujours me but; détruire ce qui ne peut être séduit.

me logique du terrorisme tolal comme de la guerre premier fait partie de la seconde et il aboutit e une planification monstrueuse de l'injustice, de plan systématique d'oppression terroriste, la Polometre a fourni au monde un exemple qui edit pu suffire autorité de la proce.

de plus systématique d'oppression terroriste, la Polometre a fourni au monde un exemple qui edit pu suffire déscrion des plus naifs. Mais la Pologne était trop exemple de Grèce, la Vougoslavie ou la Norvège.

Chier Déli sur le terrorisme nair en Alsace-Lormet et de la contra la comme actre Cahier sur le terrorisme nair en Asuce-Lormet et pas ouvert tous les yeux.

errorisme nazi en France sort depuis quelques mois errorisme nazi en France sort depuis quelques mois est des chambres de torture, du mystère des prisons en se de concentration, pour opérer de sporn plani-grand jour. Puissent ces témoignages sur l'elfroya-tes qui se déroule par ordre d'Himmler dans puis-nos provinces passer de main en main, soulever econo indignae des consciences et cree; l'unanimité devant le terrorisme et la barbarie.

CAEN

les SS ne recuient pas devant le massacre d'hommes mets, de femmes et d'enfants innocents, ne nous éton-pas qu'ils mitraillent, sans pitié des prisonniers. C'est et s'est passé à Caen.

e qu'ils mitraillen, sans pitié des prisonniers. C'est et sei soit pass à Caen.

Papers un témoignage allemand, les SS, après avoir ouvert pettes de la prison aux prisonniers de droit communication et la prison aux prisonniers de droit communications et la prison aux prisonniers politiques en mitraillettes firent leur besogne expéditive. Sans aux aux des procès qu'un ordre donné par un cher des troujues de Fulrer, près de 250 français truent ainsi abartiume de procès qu'un ordre donné par un cher des troujues de l'est de la prisonniers de Caen dépasse peu me montre le cauchemar de la nuit d'Aseq et l'effroyait terrie d'Orndour. Dans l'affaire d'Aseq, on pouvait lordre me prosesilles sur des innocente ne restait pas moins un me. Dans la tragédie d'Orndour, on pouvait obér à la sur des la la prisonnie de prisonnier de l'est de soute de l'est de soute de l'est de la comprais de la vie pour se dispense ne de l'est de soute de l'est de la vie pour se dispenser de cher une solution au problem des prisons qui pourraient me libérées par l'avance des Alliés.

Alarme sur les Prisons de France

Le sort des prisonniers politiques de Caen sera-t-il demain des des dizaines de milliers de Française et de Française se sont entre les mains de la Gestapo ? A Vire, à Rennes, a Mans, etc... Sera-ce aussi le sort des deux millions de maples, prisonniers ou travailleurs en Allemagne ?

Si la Wehrmacht, comme nous le croyons, n'est pas com-ce des atrocités de Caen. Il Importe que des mesures soles solent prises pour couper net la chaîne possible des la comme de la comme de la comme de la chaîne de la desagne vaincue. Car il faudra blen que Justice soit

les autorités de Vichy sont inegnables distinct une cause il faut de toute ungence que des négociations mationaires assurent le saiut de milliers d'innocents. Suisse et le Vatican peuvent servir de médiation. Il n'y loss de semaines à perdre. L'equ'il faut empêcher à tout prix, c'est que le massacre chea serve de précédent pour d'autres prisons. Ce qu'il également arrêter, c'est le transfert massif, tel qu'il se aujourd'hui, dans des convois de trains, où les prison-ce entassés sons nourriture et sans possibilités hygéni-ciemme de leur extl. Ce qu'il faut enfin prévenir, c'est un dernier moment, on forme sur les routes de longues et malbururux déjà épuisés par le régime des prisons es toutures, encadrés par les implitoyables tueurs de la tapo.

cuelque solution qu'on s'arrête. Il est nécessaire que sembres de la Croix-Rouge Internationale assurent un rolle de protection et de soutien, même si la Croix-Enternationale n'est pas Jusqu'à ce Jour habilitée as soccuper des internationale n'est pas Jusqu'à ce Jour habilitée condier cette tâche d'humantée.

Je vous envoie un compte rendu des événements trajques qui se vont dévoulés il y a quelques jours dans notre région. Les événements dont vous lires le récit ne sont que le point culminant d'une série d'actes inimaginables dont nos villes et nos campagnes viennent d'être et sont encore le thédie. J'ai rédigé moi-même ce compte rendu, avec le concours de quelques camracates qui ont ajout êtru témoignage au mien. Le jure sur mon honneur, qu'aucum détait n'est inventé et que le récit ess au-talessous de l'horrible réalité.

Récit des faits

Récit des faits

Le samedi 10 juin 1944, a 13 h. 30, plusieurs camions allemands de SS, appartenant à la division « der Fighrer», fuent irruption dans le gros bourg d'Ordours-ur-Glane, à 21 km. N.O. de Limoges. Un officier se présenta à la matrie et intima au maire l'ordre de rassembler toute la population sur les Champ de Fotten de la ville.

N.O. de Limoges. Un officier se présenta à la matrie et intima au maire l'ordre de rassembler toute la population sur les Champ de Fotten de la ville.

Hommes, femmes, enfants, surpris au milieu de leurs paisibles occupations quotidiennes, samassèrent alors au lieu de rassemblement, pressès que brutalité par les soldats qui patrouillationt dans les maions et confusité par les soldats qui patrouillationt dans les rates, mitrallettes à la hanche, pentratent dans les maions et confusité par les soldats qui patrouillationt dans les rates et confusité par les soldats qui patrouillationt dans les rates et confusité de SS, 176 s'olente, répondait la terreur parmi les habitants et les confusitent de confusitent de confusité par les confusitent de la confusitent de la confusitent de la confusitent de confusitent de la confusitent de

dats se retirèrent, fermant les portes derrière cux. D'autres SS parcouraient pendant ce temps le village, arrosant les maisons et les granges de produits incendiaires, probablement du phosphore, et pourchasseut ceux qui quient tenté (One retrousé, dans les jordins et autour du village, plusieurs cadaures de femmes et d'enjants manijestement abattus tandis qu'ils juyaient et, nolamment, à prozimité d'une cabane où sans doute la malheureuse avait che che driuge, le cadaure d'une femme, sur lequei on a relevé diz-huit traces de belles.

A Saint-Julien arrivait à Vardour. Il fut arciel à l'entée du village et les Allemands contraignient les voyageurs à descendre. Selon une première version, ils auraient obligé tout le monde à se rendre dans l'église; aclon une autre, ils autreint selon et les descendres selon une première version, ils auraient obligé tout le monde à se rendre dans l'église; aclon une autre, ils autreint selon et le consense de l'entre de contraignitent les voyageurs de centre des les selons de l'entre l'entre l'entre l'entre l'entre l'entre de l'entre de l'entre l'entre l'entre l'entre l'entre l'entre l'entre l'entre l'entre de l'entre l

Après la Tragédie...

La nouvelle de l'horrible tragédie ne commença guère à ce répandre à Limoges que dimanche. Lundi, la ville entière, cocablee de stupeur et soulevée d'une horreur indicible, en

be répandre à Limoges que aimanene. Linas, se ouce entre procedie de s'tupeur et souleved d'une horreur indicible, en Les Allemands demeurêrent à Oradour fusqu'au mardi 13.

Les Allemands demeurêrent à Oradour fusqu'au mardi 14.

ci mardi dans la matinée, après en avoir, dimanche et lund, cahevel la destruction et jeté, péle-méle, un certain nombre de cadarres, principalement d'enfants, dans une Josse creus de par eux.

Limoges et sont rendus à Oradour, Quelques habitants de Limoges et des villages voisins y pendireirent également. Nous avons vu l'un d'eux, qui s'y rendit à bicycleite mardi soir et qui nous a latil e récit de ce qu'il avoit vu Qualdi il rouns celuicel parde estellment par calquies Oradour, il rouns celuicel parde estellment par calquies Oradour, il rouns celuicel parde estellment par calquies Oradour, contempler de l'entrée était hallucinant.

Rien n'a été éparque; pas une maison, pas une grange ne reste debout. Le village n'est plus qu'un amoncellment de ruines calcines, d'où êmerent quelques pans de murs rongés par le Jeu, Dans les ruines on aperçoit des cadavres to ruines calcines, d'où êmerent quelques pans de murs rongés par le Jeu, Dans les ruines on aperçoit des cadavres to restes humains calcines et des cadavres d'enjants appripés,

Une Voix s'est élevée

Un concert de voix les plus diversement attpendiées à tenté de faire croire au monde que l'armée allemande combatrait pour la liberté de l'Europe et la défense de la civilisation chrétienne.

Ascq. Oradour, Caen... Ces trois noms marqués de flots de sang, d'un sang innocent, suffisent désormais : le slogan de Geobbels ne peut plus avoir prise sur une conscience française.

Il était nécessaire qu'une voix s'élevât, une voix de l'Eglise de France, pour dresser en formules inoubliable le réquisitoire des pays occupés contre le terrorisme hitlé-prier. Myr Thesa, évêque de Montauban, est aujourd'hui deporté; il a bien mérité de la France et de l'Église.

Les hommes furent enimenés vers le lieu du sabotage. Cru-lins voulurent fuir la furent abettus nar des ritains consideration de la fuir de la marche Par "roupes de vingt, face au wagen deralité, les hommes amenés furnt exécutés. Soixante-quatre ca-

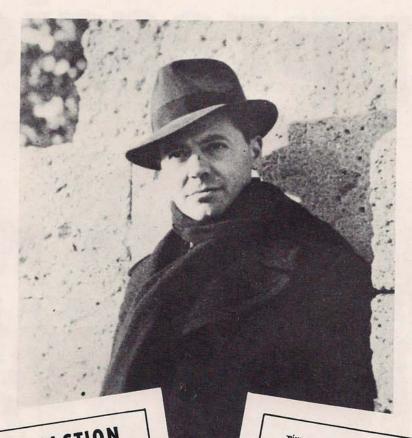
FAUT QUE TOUTE LA FRANCE SACHE...

La presse de la Résistance malgré la censure était bien informée comme l'atteste ce numéro 12 du Courrier Fançais du Témoignage chrétien. Parmi les sources d'information, on peut citer les radios étrangères, le Bureau d'Information et de Propagande créé fin avril 1942 par Jean Moulin, le Centre d'Information et de Documentation (créé par des journaux comme Libération, Combat et Franc-Tireur).

Coll. Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)

Le 27 mai 1943, le Conseil National de la Résistance, constitué grâce aux efforts de Jean Moulin (photographie ci-contre) en vue d'unifier les différents mouvements de Résistance, siège pour la première fois à Paris. II comprend 16 membres: 8 pour les mouvements de Résistance, 6 pour les partis politiques, 2 pour les centrales syndicales.

(Coll. Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.-D.M.I.H.)



Le 15 mars 1944, le Conseil National de la Résistance élabore une charte adoptée par toutes les formations de combattants de la clandestinité.

Ci-dessous, deux pages d'une brochure éditée par Libération zone sud reproduisant cette charte.

(Coll. Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine)

PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensitiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre-fin à la.
Cette mission de combat ne doit pas libération. Ce n'est en effet qu'en regroupant tout Nation libération. Ce n'est en effet qu'en regroupant tout Nation forces autour des aspirations quasi-unanimes de la Nation le la France retrouvera son équilibre moral et la preuve redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques.

Rrourés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée pleinière le 15 mars 1944, qui délibérant en assemblée pleinière le programme suivant, qui ont-ils décidé de s'unir sur le programme sontre l'opcomporte à la lois un plan d'action immédiate contre l'oppresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

1 - PLAN D'ACTION IMMEDIATE

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques et des partis ou tendances politiques au sein du C.N.R.
Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation que l'oppresseur hitlérien poursuit avec l'aide la Nation que l'oppresseur hitlérien poursuit avec l'aide la Nation que l'oppresseur hitlérien par la suppréssion de la Nation que l'oppresseur hitlérien par la suppréssion de la Nation que l'oppresseur hitlérien par la famine organisée. de noute production utile aux Français, par la famine organisée, oute production utile aux Français, par la déportation d'ouvriers au nombre de plus ciscurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300.000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux dont déla laines de 50.000 sont tombés pour la France. I's proclament leur volonté de délivrer la partie, en collaborant étroltement aux opérations militaires que le contitornal étroltement aux opérations militaires que le contitornal de la française et les armées alliées entreprendront sur française et les armées alliées entreprendront sur française et les armées alliées entreprendront sur soulfrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la Française et les notre peuple, de sauver l'avenir de la Française et les armées alliées entreprendront sur l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

11 envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

12 l'avenir de la contience de la l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

13 adjurent les gouvernements anglais et américain que la pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que l'erurope, a pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que l'erurope, a million de l'erurope des l'erurope, a million d

vivres et d'installations industrielles, les râfles organisées contre les réfractaires et les ouvriers en grève et défendre oppression de l'occupant provisoire.

Alnsi, par l'application des décisions du présent programme d'action Commune se fera, dans l'action, l'union de tous les patriotes sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi se constituera dans la lutte : une armée experimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres épouvés devant le danger, combat, dirigée par des cadres rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront ses effectifs et son ditions de l'insurrection nationale seront ses effectifs et son armement.

Jiheure de la libération du territoire national, ainsi la vie de milliers de Français pourra être sauvée et d'immenses plus forte, capable d'entreprendre, au lendemain de la libération, la plus grande œuvre de reconstruction et de réno-

2 - MESURES A APPLIQUER POUR LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération perments, partis ou tendances politiques, groupés au sein du libération la libération qu'ils sont décidés à rester unis après 1. Afin d'établir le pouvernant du la contraction de la con

la libération :

1a libération :

1b Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République forme par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa missure dans le veiller au châtiment de la nation, rétablir le dans la nation de veiller au châtiment de la nation de la nation de veiller au châtiment de la nation de la nat

France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle;

2. Alin de veiller au châtiment des traitres et à l'éviction des le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernés de Collaboration;

3. Alin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et apropressi sur les bénéfices de guerre et plus généralem sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation de tous la pétide d'occupation, ainsi que la confiscation leurs ressortissants, dans les couvernements de l'are et participations acqui l'armistice par les gouvernements de l'are et participations acqui reapendant la pétide d'occupation, ainsi de participations acqui leurs ressortissants, dans les couvernements de l'are et en patrimoine national inaliénable;

suppression



This is the method of the enemy This is what we will destroy

WE FIGHT TO BUILD A FREE WORLD

Cette affiche de propagande américaine dénonce la brutalité hitlérienne qu'il faut supprimer et proclame : "C'est ce que nous voulons détruire, nous nous battons pour construire un monde libre".

IV - LA BARBARIE TOUJOURS MENACANTE:

La victoire des peuples libres en 1945 a permis de rétablir dans une grande partie du monde les normes de la civilisation humaniste, codifiées par la Charte des Nations Unies et la Déclaration Universelle des droits de l'homme:

- Aux droits civiques proclamés en 1789 se sont ajoutés les droits personnels et les droits sociaux.
- Les criminels de guerre ont été jugés par des juridictions internationales dont la jurisprudence a créé des précédents et inspiré de nouveaux concepts tels que l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et le droit d'ingérence humanitaire.
- L'opinion publique reste vigilante car elle a pris conscience d'un " devoir de mémoire "; de nombreuses oeuvres littéraires ou artistiques (les films <u>Nuit et Brouillard</u> et <u>la liste de Schindler</u>) empêchent que les drames de la seconde guerre mondiale ne sombrent dans l'oubli.
- Les tentatives négationnistes contestant la réalité des crimes nazis ne sont pas prises au sérieux par les historiens dignes de ce nom.

Pourtant la peste totalitaire est loin d'avoir disparu de la planète, il ne faut donc pas considérer que le combat contre la barbarie est terminé:

- Depuis cinquante ans il y a eu beaucoup de conflits dans lesquels la force primait le droit et on a pu parler à plusieurs reprises de véritables génocides, les personnes massacrées se comptant par millions.
- De nombreux pays sont mis à feu et à sang par des guerres civiles causées par des fanatismes ethniques, religieux ou politiques.
- Le terrorisme ravage des régions où des attentats sont commis chaque jour contre les personnes (prises d'otages, séquestrations, assassinats) ou les biens (sabotages et destructions d'immeubles).
- Un grand nombre d'Etats sont soumis à des régimes autoritaires qui ne respectent ni les libertés publiques ni les droits de l'homme.
- Divers intégrismes dominent beaucoup de pays du tiers monde qui se refusent à reconnaître la liberté de conscience, la laïcité de l'Etat, la dignité des femmes et l'égalité des sexes, le droit à l'éducation pour tous.
- Les menées racistes contre les personnes de couleur et contre les blancs se multiplient de nos jours.

LES NOUVELLES NORMES DE LA CIVILISATION HUMANISTE

Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

L'Assemblée générale proclame

La présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Article premier. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Art. 2 Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

- **Art. 3** Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.
- **Art. 4** Nul ne sera tenu en esclavage, ni en servitude, l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes ses formes.
- **Art. 5** Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
- **Art.** 6 Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personne juridique.
- Art. 7 Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une 'protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.
- Art. 8 Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la Constitution ou par la loi.
- **Art. 9** Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.
- Art. 10 Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement, par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.
- Art. 11 -1 Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.
- -2 Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.
- Art. 12 Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.
- Art. 13 1 Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat
- 2 Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

- **Art. 14** 1 Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
- 2 Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations unies
- **Art. 15** 1 Tout individu a droit à une nationalité.
- 2 Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.
- Art. 16 1 A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.
- 2 Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.
- 3 La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a le droit à la protection de la société et de l'Etat.
- **Art. 17** 1 Toute personne aussi bien seule qu'en collectivité a droit à la propriété.
- 2 Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.
- Art. 18 Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.
- Art. 19 Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de récevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce coit.
- **Art. 20** 1 Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'associations pacifiques.
- 2 Nul ne peut être obliger de faire partie d'une association.
- Art. 21 1 Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.
- 2 Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.
- 3 La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté de vote.
- Art. 22 Toute personne, en tant que membre de la société, a le droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.
- Art. 23 1 Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
- 2 Tous ont droit, sans aucune discrimination à un salaire égal pour un travail égal.
- 3 Quiconque travaille a le droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille, une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
- 4 Toute personne a le droit de fonder avec d'autres, des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

- **Art. 24** Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.
- Art. 25 1 Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires, elle a le droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
- 2 La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors du mariage, jouissent de la même protection sociale.
- Art. 26 1 Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accés aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
- 2 L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux et religieux, ainsi que le développement des activités des Nations unies pour le maintien de la paix.
- 3 Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.
- Art. 27 1 Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrés scientifique et aux bienfaits qui en résultent.
- 2 Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.
- **Art. 28** Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.
- **Art. 29** 1 L'individu a des pouvoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.
- 2 Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis aux limites établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien être général dans une société démocratique.
- 3 Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et principes des Nations unies.
- Art. 30 Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

La Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en novembre 1948, fut rédigée essentiellement par un Français, le professeur René Cassin, prix nobel de la Paix en 1964. En 1948, la découverte des horreurs perpétrées dans les camps de la mort était encore présente à l'esprit, d'où la tonalité de cette déclaration dont le préambule définit comme l'objectif essentiel " la libération de la terreur et de la misère ".



La cour d'audience du tribunal international à Nuremberg.

La révélation par les Alliés des monstrueuses abominations perpétrées dans les camps de concentration et les massacres contre d'innocentes populations fit désigner comme " criminels de guerre " leurs auteurs qui passèrent en jugement notamment à Nuremberg et furent condamnés à de très lourdes peines (pendaison, détention, indignité nationale, confiscation de biens).

Ainsi, Keitel fut pendu

Goering (debout à gauche sur notre photographie) condamné à la pendaison y échappe en se suicidant.

Doenitz, von Schirach, Hess furent emprisonnés.

(Coll. Centre de Documentation Juive Contemporaine. Paris)

CRIME CONTRE L'HUMANITÉ : UNE DÉFINITION QUI S'AFFINE

Les statuts du tribunal militaire international crée en 1945 à Nuremberg donnaient une première définition des crimes contre l'humanité." L'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tous autres actes inhumains commis contre toute population civile, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du tribunal ".

Cette notion de crime contre l'humanité n'apparait dans le code pénal français qu'en 1964, afin d'éviter la prescriptibilité de ces crimes. C'est en cassant l'arrêt de renvoi de Klaus Barbie que la Cour de cassation, le 20 décembre 1985, précise de manière décisive la définition: "Constituent des crimes imprescriptibles contre l'humanité... les actes inhumains et les persécutions qui, au nom d'un Etat pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique, non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique, quelle que soit la forme de leur opposition. "On note l'importance accordée à la notion de politique d'hégémonie idéologique; de fait, la victime est persécutée pour ce qu'elle est, plus que pour ce qu'elle fait.

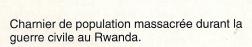
Le nouveau code pénal du 1er mars 1994 distingue le génocide des autres crimes contre l'humanité; " Constitue un génocide, le fait, en exécution d'un plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux ou d'un groupe déterminé à partir de tout autre critère arbitraire, de commettre ou de faire commettre à l'encontre des membres de ce groupe l'un des actes suivants: atteinte volontaire à la vie, atteinte grave à l'intégrité physique ou psychique, soumission à des conditions d'existence de nature à entraîner la destruction totale ou partielle du groupe, mesures visant à entraver les naissances, transfert forcé d'enfants ". Les autres crimes, quant à eux, sont " la déportation, la réduction en esclavage ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvement de personnes suivi de leur disparition, de la torture ou d'actes inhumains inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile

LES GUERRES CIVILES DANS LE MONDE

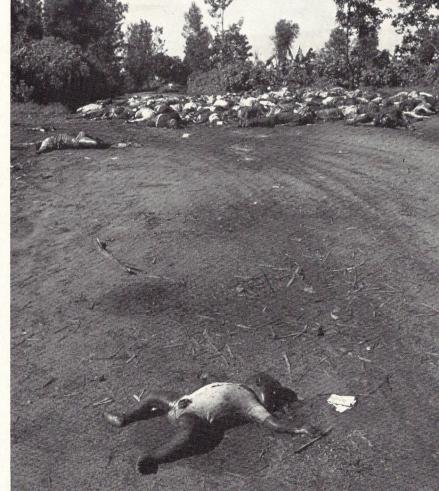


Soldat au combat en ex-Yougoslavie.

(Sygma / Jon Jones)



(Sygma / Patrick Robert)



LA BARBARIE TOUJOURS MENACANTE



Attentat survenu le 17 septembre 1986 rue de Rennes à Paris.

(Sygma / J. Poulousky)



Manifestation de néo-nazis allemands à Dresde (ex-R.D.A.) en 1991.

(Sygma / R.Bossu)

CONCLUSION

Devant la montée de l'intolérance, des intégrismes et des nationalismes le message de la Résistance française n'a rien perdu de son actualité : il faut donc transposer dans le temps présent la signification des luttes du passé.

Pour faire face à ces dangers, de nouveaux devoirs de solidarité et de convivialité s'imposent à nous en contrepartie de nos droits

- Il importe de bien comprendre que la liberté et les droits de l'homme et du citoyen ne sont pas des dons gratuits des dieux, acquis une fois pour toutes. La dignité humaine doit être protégée car elle est souvent menacée de façon insidieuse.
- C'est pourquoi les institutions démocratiques, garantes des droits de l'homme et du citoyen, doivent être confortées en permanence.
- Ceci n'est pas seulement l'affaire des pouvoirs publics, mais de toute la société, dont la cohésion dépend du civisme de chacun.
- Face aux périls de notre temps il faut que les gens apprennent à vivre ensemble en dépit de leurs différences: telle est la signification présente du message des combattants de la libération, qui toutes origines et opinions confondues, avaient lutté coude à coude pendant les années tragiques pour faire triompher le droit et les libertés.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

I. OUVRAGES GENERAUX:

A> Sur la Seconde Guerre Mondiale:

- ♦ DICTIONNAIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE sous la direction de Ph. MASSON (Ed . LAROUSSE)
- ♦ GRAND ATLAS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE (Ed. LAROUSSE)
- ♦ DE MUNICH A LA LIBERATION. 1938-1944

AZEMA Jean-Pierre (Ed. LE SEUIL - POINTS HISTOIRE)

♦ LA SECONDE GUERRE MONDIALE

MICHEL Henri (Ed. P.U.F. en 2 volumes et Que sais-je? n° 265)

♦ LES ECHOS DE LA MEMOIRE. TABOUS ET ENSEIGNEMENT DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Textes réunis et présentés par Georges KANTIN et Gilles MANCERON (Ed. LE MONDE)

B> La France pendant la deuxième guerre:

♦ LA DEFAITE DE LA FRANCE

MICHEL Henri (Ed. P.U.F. - QUE SAIS-JE ? N°1828)

♦ L'OCCUPATION ALLEMANDE

DEFRASNE Jean (Ed. P.U.F. - QUE SAIS-JE ? N°2196)

♦ LA FRANCE DES ANNEES NOIRES

AZEMA Jean-Pierre et BEDARIDA François (Ed. LE SEUIL)

II. LE NAZISME - LA COLLABORATION:

A> Le Nazisme:

♦ HITLER ET LE NAZISME

DAVID Cl. (Ed. P.U.F. - QUE SAIS-JE? N°624)

♦ LE NOUVEL ORDRE EUROPEEN NAZI,1938-1945

DURAND Yves (Ed. COMPLEXE)

♦ QU'EST-CE QUE LE NAZISME ?

KERSHAW Ian (Ed. GALLIMARD)

♦ LES FASCISMES

MICHEL Henri (Ed. P.U.F. - QUE-SAIS-JE ? N°1683)

♦ LES FASCISMES

MILZA Pierre (Ed. LE SEUIL - POINTS HISTOIRE N°147)

B> La Collaboration:

♦ LA FRANCE DE VICHY,1940-1944

PAXTON Robert O. (Ed. LE SEUIL - POINTS HISTOIRE N°16)

♦ HISTOIRE DE VICHY

ARON Raymond (Ed. FAYARD)

♦ PETAIN ET LE REGIME DE VICHY

MICHEL Henri (Ed. P.U.F. - QUE SAIS-JE ? N°1720)

♦ HISTOIRE DE LA COLLABORATION

DEFRASNE Jean (Ed. P.U.F. - QUE SAIS-JE ? N°2030)

♦ LA COLLABORATION 1940-1944

AZEMA Jean-Pierre (Ed. P.U.F. - DOCUMENTS HISTOIRE N°14)

♦ LA COLLABORATION....A GAUCHE

AUSSIHANDOURTZEL R. et BUFFET C. (Ed. PERRIN)

♦ LES COLLABORATEURS 1940-1945

ORY Pascal (Ed. LE SEUIL - POINTS HISTOIRE N°43)

♦ LE SYNDROME DE VICHY DE 1940 A NOS JOURS

ROUSSO Henri (Ed. LE SEUIL - POINTS HISTOIRE N°135)

♦ HISTOIRE DE LA MILICE

DELPERRIE DE BAYAC Jacques (Ed. FAYARD)

♦ FASCISME FRANCAIS

MILZA Pierre (Ed. FLAMMARION - CHAMPS)

♦ PETAIN

FERRO Marc (Ed. FAYARD)

♦ PIERRE LAVAL

COINTET Jean-Paul (Ed. FAYARD)

♦ UN CERTAIN MONSIEUR PAUL. L'AFFAIRE TOUVIER

GREILSAMER Laurent et SCHNEIDERMANN Daniel (Ed. FAYARD)

♦ PAUL TOUVIER ET L'EGLISE

Ouvrage collectif sous la direction de René REMOND (Ed. FAYARD)

III. LA RESISTANCE:

A> Généralités:

lacktriangle LES MOUVEMENTS CLANDESTINS EN EUROPE : 1938- 1945

MICHEL Henri (Ed. P.U.F. - QUE SAIS-JE ? N°946)

♦ L'HISTOIRE N° 171 Novembre 1993

Revue mensuelle. Dossier "Les résistants à Hitler"

♦ HISTOIRE DE LA RESISTANCE EN FRANCE DE 1940 A 1945 NOGUERES Henri (Ed. LAFFONT en 5 volumes)

♦ HISTOIRE DE LA RESISTANCE EN FRANCE

MICHEL Henri (Ed. P.U.F. - QUE SAIS-JE? N°429)

♦ LA VIE QUOTIDIENNE DES RESISTANTS DE L'ARMISTICE A LA LIBERATION

NOGUERES Henri (Ed. HACHETTE - LA VIE QUOTIDIENNE)

B> Souvenirs, témoignages et documents:

♦ DISCOURS ET MESSAGES

DE GAULLE Charles (PLON ou LIVRE DE POCHE)

♦ MEMOIRES DE GUERRE

DE GAULLE Charles (Ed. PLON en 3 volumes)

♦ ILS PARTIRONT DANS L'IVRESSE

AUBRAC Lucie (Ed. LE SEUIL)

♦ LA NUIT FINIRA

FRENAY Henri (Ed. LAFFONT ou LIVRE DE POCHE)

♦ L'ARMEE DES OMBRES

KESSEL Joseph (Ed. JULLIARD)

♦ PREMIER COMBAT

MOULIN Jean (Ed. DE MINUIT)

◆ LA SIMPLE VERITE

PINEAU Christian (Ed. JULLIARD)

♦ MEMOIRES D'UN AGENT SECRET DE LA FRANCE LIBRE REMY (Ed. FRANCE-EMPIRE ou PRESSES POCKET)

♦ LA NUIT SANS OMBRE

VISTEL Alban (Ed. FAYARD)

♦ ECRITS DES CONDAMNES A MORT SOUS L'OCCUPATION

BORWICZ Michel (Ed. P.U.F. - ESPRIT DE LA RESISTANCE)

♦ LETTRES DE FUSILLES

(Ed. FRANCE D'ABORD)

C> Poésies, romans clandestins:

♦ LE CREVE-COEUR

ARAGON Louis (Ed. GALLIMARD, 1941)

♦ LES YEUX D'ELSA

ARAGON Louis (Ed. DE LA BALONNIERE, 1942)

♦ LA DIANE FRANÇAISE

ARAGON Louis (Ed.SEGHERS,1945)

♦ LES SEPT POEMES D'AMOUR EN GUERRE

ELUARD Paul (Ed. BIBLIOTHEQUE FRANCAISE,1943)

♦ LES ARMES DE LA DOULEUR

ELUARD Paul (Ed.CENTRE DES INTELLECTUELS,1944)

♦ L'HONNEUR DES POETES

Collectif (Ed. DE MINUIT, 1943)

♦ EUROPE

Collectif (Ed. DE MINUIT, 1944)

♦ LE SILENCE DE LA MER

VERCORS (Ed. DE MINUIT,1942)

◆ LA MARCHE A L'ETOILE VERCORS (Ed. DE MINUIT,1943)

D> Les réseaux, les mouvements et les maquis:

L'ARCHE DE NOE

FOURCADE Marie-Madeleine (Ed. FAYARD ou LIVRE DE POCHE)

♦ LES F.T.P., SOLDATS SANS UNIFORME

TILLON Charles (Ed. OUEST-FRANCE)

♦ L'O.R.A

De DAINVILLE A. (Ed. LAVAUZELLE)

♦ L'O.C.M. ORGANISATION CIVILE ET MILITAIRE . HISTOIRE D'UN MOUVEMENT DE RESISTANCE DE 1940 A 1946

(Ed. P.U.F. - ESPRIT DE LA RESISTANCE)

♦ LES GLIERES

MUSARD François (Ed. LAFFONT)

♦ VERCORS, HAUT LIEU DE FRANCE

TANANT Pierre (Ed. ARTHAUD)

E> Biographies de résistants:

♦ IL S'APPELAIT PIERRE BROSSOLETTE

BROSSOLETTE Gilberte (Ed. ALBIN MICHEL)

♦ PIERRE BROSSOLETTE, HEROS DE LA RESISTANCE OZOUF René (Ed. GEDALGE)

♦ HONORE D'ESTIENNE D'ORVES , PIONNIER DE LA RESISTANCE

D'ESTIENNE D'ORVES Rose et Philippe (Ed. FRANCE EMPIRE)

♦ CHARLES DE GAULLE

CHABAN-DELMAS Jacques (Editions N°1)

♦ DE GAULLE

LACOUTURE Jean (Ed. LE SEUIL)

♦ JEAN MOULIN

MOULIN Laure (Ed. PRESSES DE LA CITE)

♦ JEAN MOULIN, L'UNIFICATEUR

MICHEL Henri (Ed. HACHETTE)

◆ JEAN MOULIN, L'INCONNU DU PANTHEON

CORDIER Daniel (Ed. JEAN-CLAUDE LATTES 3 vol. parus)

F> Les groupes sociaux, politiques et religieux dans la Résistance:

♦ LES JEUNES DANS LA RESISTANCE

GRANET Marie (Ed. FRANCE EMPIRE)

♦ IL ETAIT DES FEMMES DANS LA RESISTANCE

FRANCOIS Anne (Ed. STOCK)

♦ LES JUIFS DANS LA RESISTANCE ET LA LIBERATION (Ed. DU SCRIBE)

♦ CHRETIENS DE FRANCE DANS L'EUROPE ENCHAÎNEE R.P. RIOUET Michel ((Ed. S.O.S.)

♦ LES SOCIALISTES DANS LA RESISTANCE

MAYER Daniel (Ed. P.U.F. - ESPRIT DE LA RESISTANCE)

♦ LE PARTI COMMUNISTE FRANCAIS DANS LA RESISTANCE

Institut Maurice Thorez sous la direction de Jacques Duclos (éd. SOCIALES)

♦ LA RESISTANCE INTELLECTUELLE

DEBU-BRIDEL Jacques

(Ed. JULLIARD - LA RESISTANCE PAR CEUX QUI L'ONT FAITE)

♦ LA RESISTANCE ET SES POETES

SEGHERS Pierre (Ed. SEGHERS)

♦ LA S.N.C.F. PENDANT LA GUERRE. SA RESISTANCE A L'OCCUPANT

DURAND Paul (Ed. P.U.F. - ESPRIT DE LA RESISTANCE)

♦ RESISTANCE P.T.T.

RUFFIN Raymond (Ed. PRESSES DE LA CITE)

G> La France Libre - La Libération:

♦ LA FRANCE LIBRE

COINTET Jean-Paul (Ed. P.U.F. - DOCUMENTS)

♦ HISTOIRE DE LA FRANCE LIBRE

MICHEL Henri (Ed. P.U.F. - QUE SAIS-JE ? N°1078)

♦ LA FRANCE DE LA LIBERATION

DALLOZ Jacques (Ed. P.U.F. - QUE SAIS-JE ? N°2108)

♦ HISTOIRE DE LA LIBERATION DE PARIS

DANSETTE Adrien (Ed. FAYARD)

H> Les courants de pensée et la presse clandestine:

♦ LA PRESSE CLANDESTINE 1940-1944

BELLANGER Claude (Ed. COLIN)

♦ LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE.

LES INSTITUTIONS DE LA CLANDESTINITE

HOSTACHE René (Ed. P.U.F. - ESPRIT DE LA RESISTANCE)

♦ LES COURANTS DE PENSEE DE LA RESISTANCE

MICHEL Henri (Ed. P.U.F.- ESPRIT DE LA RESISTANCE)

♦ LES IDEES POLITIQUES ET SOCIALES DE LA RESISTANCE

MICHEL Henri et MIRKINE-GUETZEVITCH Boris (Ed. P.U.F. - ESPRIT DE LA RESISTANCE)

A> Témoignages et documents:

IV. LA DEPORTATION:

♦ UN UNIFORME RAYE D'ENFER RENOUARD Jean-Pierre (Ed. DU ROCHER)

♦ SI TU T'EN SORS

HEFTLER Nadine

(Ed. LA DECOUVERTE - TEMOINS)

♦ LE CONVOI DU 24 JANVIER

DELBO Charlotte (Ed. DE MINUIT)

♦ AUSCHWITZ ET APRES

DELBO Charlotte (Ed. DE MINUIT)

♦ LE JOURNAL

FRANK Anne (CALMANN-LEVY)

♦ LE COURRIER DANS LES CAMPS DE CONCENTI ATION.

SYSTEME ET RÔLE POLITIQUE 1933-1945

LAJOURNADE Julien (Ed. L'IMAGE-DOCUMENT)

B> Les camps:

♦ AUSCHWITZ

POLIAKOV Léon (Ed. GALLIMARD - ARCHIVES)

♦ DORA

MICHEL Jean (Ed. Jean-Claude LATTES)

◆ CAMP DE CONCENTRATION NATZWILLER-STRUTHOF

COMITE NATIONAL DE STRUTHOF

♦ LES FRANCAISES A RAVENSBRUCK

AMICALE DE RAVENSBRUCK ET A.D.I.R.

(Ed. GALLIMARD)

♦ RAVENSBRUCK, L'ENFER DES FEMMES

SAINT-CLAIR Simone (Ed. FAYARD)

♦ RAVENSBRUCK

TILLON Germaine (Ed. LE SEUIL - HISTOIRE IMMEDIATE)

♦ SACHSO AU COEUR DU SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE NAZI

L'Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen (PLON-Terre Humaine)

C> Le système concentrationnaire:

♦ L'ERE DES CAMPS

WORMSER-MIGOT Olga (Ed. 10/18)

♦ LE SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE NAZI

WORMSER-MIGOT Olga (Ed. P.U.F.)

♦ L'HITLERISME ET LE SYSTEME CONCENTRATIONNAIRE

BILLIG Joseph (Ed. P.U.F.)

D> Déportation de persécution:

♦ LES JUIFS PENDANT L'OCCUPATION

KASPI André (Ed. LE SEUIL)

♦ VICHY ET LES JUIFS

MARRUS M.R.et PAXTON R.O.

(Ed. LIVRE DE POCHE N°4115)

♦ LA GRANDE RAFLE DU VEL'D'HIV LEVY C. et TILLARD P. (Ed. LAFFONT)

◆ DEPORTATION ET GENOCIDE

WIEVIORKA Annette (Ed. PLON)

♦ LA POLITIQUE NAZIE D'EXTERMINATION

BEDARIDA François (Ed. ALBIN MICHEL)

♦ LE GENOCIDE ET LE NAZISME: HISTOIRE ET TEMOIGNAGES

BEDARIDA François (Ed. PRESSES-POCKET N°3934)

♦ LES CHAMBRES A GAZ; SECRET D'ETAT

KOGON Eugen, LANGBEIN Hermann, RUCKERL Adalbert

(Ed. LE SEUIL - POINTS HISTOIRE N°95)

♦ LES CHAMBRES A GAZ ONT EXISTE

WELLERS Georges (Ed. GALLIMARD)

♦ LES ASSASSINATS PAR GAZ A MAUTHAUSEN ÈT GUSEN

CHOUMOFF Pierre- Serge (Amicale des déportés de Mauthausen)

♦ LES CREMATOIRES D'AUSCHWITZ. LA MACHINERIE DU MEURTRE DE MASSE

PRESSAC Jean-Claude

(C.N.R.S. éditions- Histoire du 20ème siècle)

♦ LES TSIGANES EN FRANCE 1939-1946

PESCHANSKI Denis (C.N.R.S éditions)